

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX J16 ET CRITÉRIUM AVIRON PARTAGÉ



SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN 2019

1. CALENDRIER

- Lundi 20 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Vendredi 07 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m

- 1 J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur
- 2 J16F2x 2 rameuses en couple
- 3 J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 4 J16F1x 1 rameuse en couple
- 5 J16F4x 4 rameuses en couple
- 6 J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur
- 7 J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
- 8 J16H2x 2 rameurs en couple
- 9 J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur

- 10 J16H1x 1 rameur en couple
- 11 J16H4- 4 rameurs en pointe sans barreur
- 12 J16H4x 4 rameurs en couple
- 13 J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

J18 aviron partagé – distance de course: 1 500 m

- 27 J18M2x 2 en couple mixte (1 homme et 1 femme)
1 des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3,
l'autre doit être valide

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Équipages des épreuves J16

Les rameurs participant aux championnats J16 (rameurs J15 et J16) doivent être titulaires du brevet d'aviron d'Or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La possession d'un certificat de scolarité de l'année en cours délivré par un établissement situé en France est obligatoire pour les rameurs (et rameuses) n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J16.

Équipages de l'épreuve J18 mixte aviron partagé

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et un femme. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide. Le rameur valide est autorisé à participer à une autre épreuve du championnat interrégional.

Cette épreuve du Critérium aviron partagé est courue uniquement au niveau de la zone.

Engagements aux championnats interrégionaux

Les clubs font leurs engagements aux championnats interrégionaux qualificatifs pour les championnats de France sur l'intranet fédéral.

Engagements aux championnats de France junior (J16)

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France junior et senior moins de 23 ans sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est: Vieilles-Forges
- Zone Nord-Ouest: Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est: Mâcon
- Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux sont envoyés aux clubs par les organisateurs.